Funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union

Référenciel pour l'évaluation des programmes de formation

Erasmus+ TLQAA+ WP5: Core Standards and Procedures

Table of Contents

Introduction 1
Référentiel général pour l'évaluation des programmes 2
Introduction 2
Le cadre de revue de programme de formation, les lignes directrices, les objectifs et les processus 2
La definition de la revue des programmes 2
Le cadre et les lignes directrices 2
Les objectifs de l'évaluation de programme 4
Le processus d'évaluation 4
Référentiel pour l'évaluation de programme 5
Les domaines 5
Le référentiel proposé pour l'évaluation des programmes de formation au Liban 6
Domaine 1. La mission, les objectifs et la gouvernance 6
Domaine 2. Le curriculum 7
Domaine 3. Les services académiques et de soutien aux étudiants 7
Domaine 4. L'évaluation et le rendement des étudiants 8
Domaine 5. La faculté 8
Domaine 6. Le budget, les ressources, et les facilités 8
Domaine 7. L'amélioration continue 9

Introduction

L'objectif du lot d'activités 5 du projet Erasmus+ «Évaluation du programme pour la transparence et la reconnaissance des compétences et des qualifications» est de définir un référentiel et de procédures pour l'évaluation des programmes dans l'enseignement supérieur libanais. Le présent document résume l'ensemble des références adoptées dans le cadre du projet. Pour plus de détails sur ces référence se référer au document TLQAA + « Core Standards for the Evaluation of Programmes ».

Référentiel général pour l'évaluation des programmes

Introduction

Les sections suivantes énumèrent l'ensemble des références proposées dans le projet Erasmus+ TLQAA+ pour l'évaluation des programmes au Liban. Le projet a convergé vers ce référentiel sur la base d'une analyse des contextes libanais et international de l'enseignement supérieur.

Par conséquent, les sections suivantes décrivent les définitions, les principes directeurs, les objectifs et les processus adoptés, puis présentent les normes proposées pour l'évaluation des programmes avec leurs domaines et la justification de leur inclusion et de leur adoption.

Le cadre de revue de programme de formation, les lignes directrices, les objectifs et les processus

La definition de la revue des programmes

La revue de programme est un processus cyclique d'évaluation et d'amélioration continue de la qualité et de l'actualité des programmes. Il s'agit d'une analyse complète de la qualité du programme, analysant une grande variété de données sur le programme du point de vue de l'auto-évaluation, de la centralité de la mission, de la viabilité, des besoins, des résultats d'apprentissage des étudiants, de la rentabilité et de l'adéquation des ressources (financement, personnel, installations, etc.). Le processus vise à identifier les opportunités, à comprendre les faiblesses et à tracer la voie des améliorations futures. Les résultats de cette évaluation sont ensuite utilisés pour éclairer les processus de planification de suivi et de budgétisation à différents niveaux de l'établissement - programme, département, collège, université - et sont intégrés dans le système global d'assurance qualité de l'établissement.

Le cadre et les lignes directrices

Les principes directeurs sous-jacents et les hypothèses sur lesquels il se fonde sont essentiels à l'élaboration, à la mise en œuvre et à la révision périodique d'un processus d'évaluation des programmes. Celles-ci devraient être identifiées et délimitées dans le processus d'évaluation.

Les trois caractéristiques suivantes devraient régir tout processus d'évaluation de programme efficace pour le faire passer d'un modèle traditionnel basé sur les intrants à un modèle moderne et prospectif basé sur les résultats:

- L'évaluation est basée sur les résultats de l'apprentissage et du développement des étudiants. Cela augmentera l'attention portée à l'amélioration de la qualité de l'apprentissage.

- Les allégations et la prise de décision sont fondées sur des preuves. Toutes les allégations contenues dans un rapport d'auto-étude à propos des forces, des faiblesses et des plans d'amélioration proposés d'un programme doivent être étayées par des preuves qualitatives et/ou quantitatives pertinentes.
- L'utilisation des résultats de l'évaluation des programmes pour éclairer la planification et la budgétisation. Les résultats de l'évaluation des programmes doivent être utilisés pour la planification du suivi et la budgétisation à divers niveaux décisionnels au sein de l'organisation (programme, département, collège et institution). Cela aidera à déplacer l'attention de la conduite d'un examen efficace des programmes vers une utilisation efficace des résultats, et facilitera l'intégration des résultats des évaluations au niveau des programmes dans des processus institutionnels plus larges, ainsi que dans l'évaluation externe menée par les agences ou par le système.

Suite à l'étude de la littérature et l'examen des pratiques, les principes directeurs suivants se sont avérés utiles pour régir le processus d'évaluation des programmes:

- L'évaluation de programme se déroule dans un environnement qui encourage et valorise une analyse honnête, critique et productive par tous les participants au processus à tous les niveaux.
- L'examen des programmes universitaires est un processus dirigé par le corps professoral; Les objectifs et les mesures de qualité appropriés pour guider les améliorations d'un programme académique sont établis par le corps professoral du programme. Tous les membres du corps professoral du programme ont l'occasion de participer au processus d'auto-évaluation.
- L'évaluation formative «par la faculté, et à l'usage des facultés» est préférable sur l'évaluation par l'administration et est plus efficace pour améliorer l'apprentissage des étudiants et d'autres aspects du programme. De plus, la participation du corps professoral à ce processus d'évaluation facilite intrinsèquement l'amélioration continue.
- La participation collaborative de l'administration à diverses étapes du processus d'examen du programme (par exemple, la réunion avec l'équipe externe d'évaluateurs) aide à obtenir l'adhésion au changement et à l'amélioration, ainsi qu'à assurer l'alignement sur les objectifs et les ressources institutionnelles.
- L'évaluation de programme implique la contribution de plusieurs parties prenantes du programme, y compris, mais sans s'y limiter, le corps professoral, les administrateurs, les étudiants, le personnel, les anciens, les accréditeurs et les employeurs potentiels, mais le corps professoral du programme doit jouer un rôle central dans le processus et, ensemble avec les administrateurs appropriés, assument la responsabilité principale de l'efficacité du processus.

- En plus de l'auto-évaluation et de l'évaluation des faiblesses et des forces, les unités académiques doivent regarder au niveau national et international pour identifier les institutions inspirantes pour chaque mesure de la qualité du programme afin d'identifier des moyens d'améliorer davantage le programme.

Les objectifs de l'évaluation de programme

Le processus d'évaluation de programme doit fournir les objectifs spécifiques pour lesquels il est mené et ces objectifs doivent être articulés à toutes les personnes concernées. Les principaux objectifs du processus d'examen sont de reconnaître les bonnes performances, d'améliorer les performances satisfaisantes et aider les programmes qui fonctionnent de manière satisfaisante à poursuivre leur propre croissance, et d'identifier les faibles performances et aider les programmes à réaliser les améliorations nécessaires. Il vise à améliorer l'enseignement et apprentissage, à produire une base d'actions. Finalement, il est fondé sur des valeurs académiques bien pensées et des pratiques efficaces.

En se basant sur ces éléments, les objectifs de l'évaluation de programme sont identifies comme:

- Maintenir des programmes de haute qualité qui sont compétitifs, recherchés par les étudiants et cohérents avec la mission de l'université.
- Suivi et recherche de la cohérence effective entre la mission et les priorités de l'université et les pratiques réelles du programme évalué.
- Encourager et soutenir l'auto-amélioration du programme en:
  1. soulignant les points forts des programmes,
  2. identifiant les opportunités de changement stratégique,
  3. validant les réponses du programme aux besoins changeants des parties prenantes,
  4. identifiant les domaines à améliorer et en soutenant les changements correspondants, et
  5. fournissant les données nécessaires pour éclairer l'allocation des ressources.
- Faire progresser les orientations stratégiques et les priorités institutionnelles d'une université telles que définies dans son plan stratégique.

Le processus d'évaluation

Le processus d'évaluation de programme doit promouvoir le professionnalisme, améliorer les performances et être efficace pour aboutir à un processus véritablement utile et substantiel pour déterminer l'efficacité des programmes.

L'évaluation est menée à travers une combinaison d'auto-évaluation, suivie d'une évaluation par les pairs par des examinateurs externes au programme ou au département et, généralement, également externes à l'organisation. L'évaluation des programmes d'un établissement se déroule généralement selon un cycle régulier de cinq à huit ans, ce qui signifie que chaque programme / département est examiné tous les cinq à huit ans.

Le processus d'évaluation de programme sera à la fois descriptif et évaluatif, critique et constructif et fournira:

- une articulation de critères clairs et pertinents sur lesquels les revues seront fondées;
- l'établissement d'intervalles raisonnables et opportuns;
- l'établissement des objectifs spécifiques pour lesquels les revues de programmes sont effectuées.

Référentiel pour l'évaluation de programme

Les dictionnaires d'Oxford (2014) définissent une référence comme un «niveau de réalisation requis ou convenu». Les références d'évaluation de programme décrivent une pratique de qualité, mais ce ne sont pas des objectifs souhaitables ou ambitieux que les collèges espèrent atteindre: elles constituent le niveau minimum pour garantir et améliorer une pratique de qualité. Lors de l'élaboration du référentiel pour l'évaluation des programmes et la sélection des domaines, il est important de s'assurer de la réactivité à l'environnement postsecondaire changeant et de les aligner sur le contexte de l'établissement, sa philosophie éducative, les attentes de la communauté, les besoins des étudiants, et les attentes professionnelles connexes.

Les domaines

Il existe divers domaines répondant aux critères et objectifs définis. Les domaines les plus utilises sont:

- La mission, les objectifs et la gouvernance
- Le curriculum
- Le soutien académique
- Les services aux étudiants
- L'évaluation du rendement des étudiants
- La faculté
- Le budget, les ressources et les infrastructures
- La pertinence des ressources humaines, des besoins et des interest des étudiants*

- La comparaison aux programmes similaires considérés comme modèles

* Note: ceci est requis pour les nouveaux programmes uniquement

Le référentiel proposé pour l'évaluation des programmes de formation au Liban

Le cadre adopté dans ce document consiste à faire en sorte que l'évaluation du programme soit fondée sur les résultats, sur des données probantes et centrée sur l'apprentissage et le développement des étudiants. Par conséquent, un bon nombre de références se concentrent sur l'expérience et l'apprentissage holistiques de l'étudiant. En reconnaissant la centralité de l'apprentissage et du développement des étudiants et en exigeant une évaluation des résultats d'apprentissage, les références proposées fournissent un cadre pour l'auto-évaluation des programmes et services axés sur les étudiants et affirment et renforcent les attentes des dirigeants de l'enseignement supérieur et des agences d'accréditation.

Par conséquent, la fourniture de références pour le curriculum et l'évaluation, les services universitaires et de soutien aux étudiants, les qualifications du corps professoral et les ressources est essentielle pour évaluer la réussite du programme à améliorer et à assurer l'apprentissage et le développement des étudiants. De même, ce document souligne l'importance d'une utilisation efficace des résultats et de l'intégration des résultats des évaluations de programme dans les processus institutionnels plus larges. il est important d'évaluer dans quelle mesure cela est fait en fournissant des références qui garantissent que le programme s'engage dans l'amélioration continue.

Les domaines adoptés pour l'examen des programmes sont énumérés ci-dessous. Les programmes doivent présenter des preuves documentées de la conformité à chacun des domaines:

i. La mission, les objectifs et la gouvernance
ii. Le curriculum
iii. Les services aux étudiants
iv. L'évaluation et le rendement des étudiants
v. La faculté
vi. Le budget, les ressources, et les facilités
vii. L'amélioration continue

Domaine 1. La mission, les objectifs et la gouvernance

a. Le programme a une mission globale clairement définie qui comprend des objectifs mesurables.
b. La mission et les objectifs du programme sont cohérents avec la mission de la faculté et de l'université, y compris, le cas échéant, la contribution aux initiatives stratégiques.

c. Le programme a une structure organisationnelle qui soutient la réalisation de sa mission et la réussite de ses étudiants, professeurs et personnel.

Domaine 2. Le curriculum

a. Le programme fournit une connaissance large et bien intégrée de la discipline, répond aux changements dans le domaine et présente une conception qui garantit que les diplômés démontrent des connaissances disciplinaires appropriées.

b. Le programme académique a des résultats d'apprentissage spécifiques qui sont conçus pour répondre aux objectifs déclarés du programme.

- Les résultats d'apprentissage sont appropriés pour la désignation du diplôme (c.-à-d. Diplôme d'associé vs licence vs maîtrise vs doctorat ou le niveau dans le LQF le cas échéant).
- Les exigences des cours et les mécanismes de prestation offrent suffisamment d'occasions aux étudiants d'atteindre les résultats d'apprentissage.
- Les résultats d'apprentissage du programme abordent les principaux problèmes et préoccupations de la discipline ou du domaine professionnel.

c. Les résultats d'apprentissage définis pour les cours construisent ensemble les résultats d'apprentissage du programme.

d. Le programme d'études doit être aligné sur le cadre des certifications libanais, le cas échéant.

Domaine 3. Les services académiques et de soutien aux étudiants

a. L'établissement fournit des services administratifs aux étudiants conformément aux politiques établies et publiquement déclarées dans les domaines suivants: recrutement, admission, aide financière, demandes de bourses, transfert des crédits et évaluation des acquis et gestion des dossiers des étudiants.

b. Le processus d'évaluation et de reconnaissance des acquis doit être documenté et public.

c. L'établissement offre des services de soutien aux étudiants, notamment:

i. Conseil et évaluation au besoin

ii. Conseil et évaluation pour le transfert de crédits et la reconnaissance des acquis

iii. Soutien scolaire aux étudiants handicapés et autres besoins d'apprentissage

iv. Counseling en santé physique ou mentale

v. Services d'orientation

vi. Services de carrière

d. Le programme a mis en place des remèdes, si nécessaire, pour assurer la progression et la réussite des étudiants

e. Le programme évalue régulièrement l'efficacité de ses services de soutien, y compris les conseils

f. Sur la base des résultats de l'évaluation, le programme apporte les ajustements appropriés nécessaires pour soutenir la réussite des étudiants.

Domaine 4. L'évaluation et le rendement des étudiants

a. Le programme compte un nombre approprié d'étudiants pour assurer sa viabilité.

b. Le taux de rétention est suffisamment élevé pour garantir des chiffres d'achèvement viables.

c. Le programme évalue et évalue rigoureusement la réalisation par les élèves des résultats d'apprentissage du programme par des méthodes directes et indirectes.

d. Les évaluations formatives et sommatives informent les membres du corps professoral et les étudiants des progrès des étudiants dans le programme. Les résultats de l'évaluation sont communiqués de manière à permettre aux étudiants de s'améliorer.

Domaine 5. La faculté

a. Le nombre, les qualifications et les titres des membres du corps professoral sont adéquats.

b. Les ressources du corps professoral sont suffisantes pour répondre aux besoins d'enseignement, de bourses d'études, de services et de conseil du programme.

c. Le développement du corps professoral est assuré en fonction des besoins de l'enseignement dans la discipline et de l'avancement des connaissances disciplinaires.

d. Le programme évalue régulièrement l'efficacité du corps professoral par rapport aux critères départementaux, collégiaux et institutionnels. L'évaluation comprend l'efficacité de l'enseignement, les preuves de recherche et le service à l'institution. L'évaluation comprend également des activités savantes, des subventions et des prix.

Domaine 6. Le budget, les ressources, et les facilités

a. Les ressources allouées au programme sont suffisantes pour soutenir ses buts et objectifs. Les ressources comprennent:

- Des ressources financières
- Des ressources humaines, installations physiques (par exemple, salles de classe, laboratoires) à la disposition de la population étudiante et les programmes offerts.
- Des ressources de soutien et services de la bibliothèque
- Des ressources technologiques (p. Ex. Matériel, logiciel et perfectionnement professionnel) pour faire progresser l'enseignement et l'apprentissage

b. Des politiques sont en place pour assurer la sûreté et la sécurité des étudiants, des professeurs et du personnel.

Domaine 7. L'amélioration continue

a. Le programme procède à une auto-évaluation périodique. Il a établi des procédures d'évaluation et montre des preuves d'améliorations fondées sur ces processus.

b. De multiples évaluations directes et indirectes sont utilisées pour éclairer l'amélioration continue du programme.

   i. Les évaluations sont liées à la mission et aux objectifs du programme.

   ii. Les évaluations comprennent la performance des étudiants dans les cours, les laboratoires et les expériences cliniques, ainsi que la performance des anciens sur le marché du travail.

   iii. Les membres du corps professoral participent à la définition des résultats attendus et à la détermination de l'atteinte de ces résultats

   iv. Les évaluations offrent au corps professoral l'occasion d'examiner les performances des étudiants dans le contexte de problèmes, de projets et de normes de performance de plus en plus difficiles.

c. Le corps professoral et les administrateurs examinent régulièrement l'efficacité du système d'évaluation.

d. Les résultats de l'évaluation sont disponibles pour les parties prenantes, y compris les membres du corps professoral et les étudiants.